

DES INDICATEURS EVREST « NATIONAL » DANS UN PROJET DE SERVICE

Philippe LESCARRET – *Directeur général – SIMT 77 - Meaux*

Dr Pascal RUMEBE – *Médecin du travail – SIMT 77 – Meaux*

Qui dit Projet de service dit axes stratégiques. Quoi de plus naturel à ce propos dans un Service de Santé au travail que de parler de la « bataille » pour la santé au travail et de communiquer à ce sujet ?

En premier, quels sont les dangers auxquels sont exposés les salariés des entreprises surveillées par un Service interentreprises ? Quelles sont les données concernant la santé des salariés ? Quels sont les besoins identifiés des adhérents et des salariés pris en charge ?

En raison du faible impact de réunions de sensibilisation auxquelles ont pu être conviées par le passé les entreprises adhérentes, la CMT du service a proposé en mai 2011 de construire un Projet de communication ciblée, faisant participer autant les équipes de terrain du SIMT que les fonctions support, dans le but de sensibiliser les adhérents et leurs salariés sur ce que sont les risques professionnels et les indicateurs de santé connus dans leur propre branche d'activité, indicateurs apparaissant le plus souvent comme sous-estimés.

Cet axe stratégique a été retenu avec d'autres par le Conseil d'Administration du Service, des groupes de travail ont élaboré concrètement ce Projet :

- Les groupes de travail participatifs ayant retenu quinze secteurs d'activités (par ordre d'importance d'effectifs de salariés pris en charge), il a été choisi d'utiliser les indicateurs nationaux EVREST, ces chiffres venant compléter les chiffres AT/MP par branche d'activité, ainsi que les données issues de l'expérience de terrain des médecins et de leurs équipes de Santé au travail.
- Pour chacun des documents et supports destinés à la communication, des groupes de travail ont été mis en place afin de rédiger des fiches spécifiques à chacun des 15 secteurs d'activité repérés.

Reste maintenant à travailler sur les moyens à développer pour mettre concrètement en place début 2012 les actions de communication pour favoriser l'élaboration de plans de prévention : communication collective, communication individuelle, site internet, actions vers les branches professionnelles... autant d'idées à formaliser dès maintenant.